

DEMANDE DE DIPLÔME
D'ENSEIGNANT DE LA CONDUITE
AUTOMOBILE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



B.E.P.E.C.A.S.E.R.

- *Le demandeur* :

Nom :

Prénoms :

Nom d'usage /
d'épouse :

Date de naissance :

Lieu de naissance : Département **ou** Pays :

Adresse personnelle :

.....

.....

Code postal : Commune :

Téléphone :

Adresse électronique : @

Souhaite obtenir la délivrance du diplôme d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière que j'ai obtenu dans les Bouches-du-Rhône pour la ou les catégories suivantes :

Tronc commun le :

Mention deux-roues le :

Mention groupe lourd le :

à le
(signature)

- *Le dossier :*

– remplir **lisiblement** l'imprimé de demande ci-dessus **et joindre** :

– la copie **recto-verso** de votre pièce d'identité,

– la copie du **relevé de notes** pour chacun des diplômes demandés,

Pour recevoir votre diplôme à votre domicile :

- Une enveloppe **cartonnée** au **format A 4**, affranchie au tarif recommandé **avec** Avis de Réception ;

ET

- Un récépissé de recommandé avec avis de réception **libellé** à vos nom et adresse pour l'envoi de votre diplôme dans l'enveloppe cartonnée.

- *L'envoi du dossier en Préfecture – obligatoirement par courrier – à l'adresse :*

Préfecture des Bouches-du-Rhône
DSPAR – BCR
DIPLÔME D'ENSEIGNANT
Place Félix Baret
CS 30001
13259 MARSEILLE CEDEX 06

- *L'instruction du dossier et la transmission de la carte :*

Pour un dossier **complet** et **conforme**, le diplôme est transmis directement à votre domicile au moyen de l'enveloppe cartonnée jointe.

~ Renseignements utiles ~

- **Photocopies** : le document copié doit être lisible en totalité.

- **Pièce d'identité** : la **carte d'identité** ou le **passport**. Pour les étrangers ressortissants d'un pays n'appartenant pas à un Etat de l'Union Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen : **le titre de séjour**. (le permis de conduire n'est pas une pièce d'identité)

- **Site de la Préfecture** : (www.bouches-du-rhone.gouv.fr > toutes les démarches > (voir plus d'éléments) > autres démarches > (voir plus d'éléments) > professions réglementées de l'éducation de la circulation et de la sécurité routières > (voir plus d'éléments) > autorisation d'enseigner > demande de diplome)

- **Pour les renseignements uniquement** : pref-bcr-professions-reglementees@bouches-du-rhone.gouv.fr